

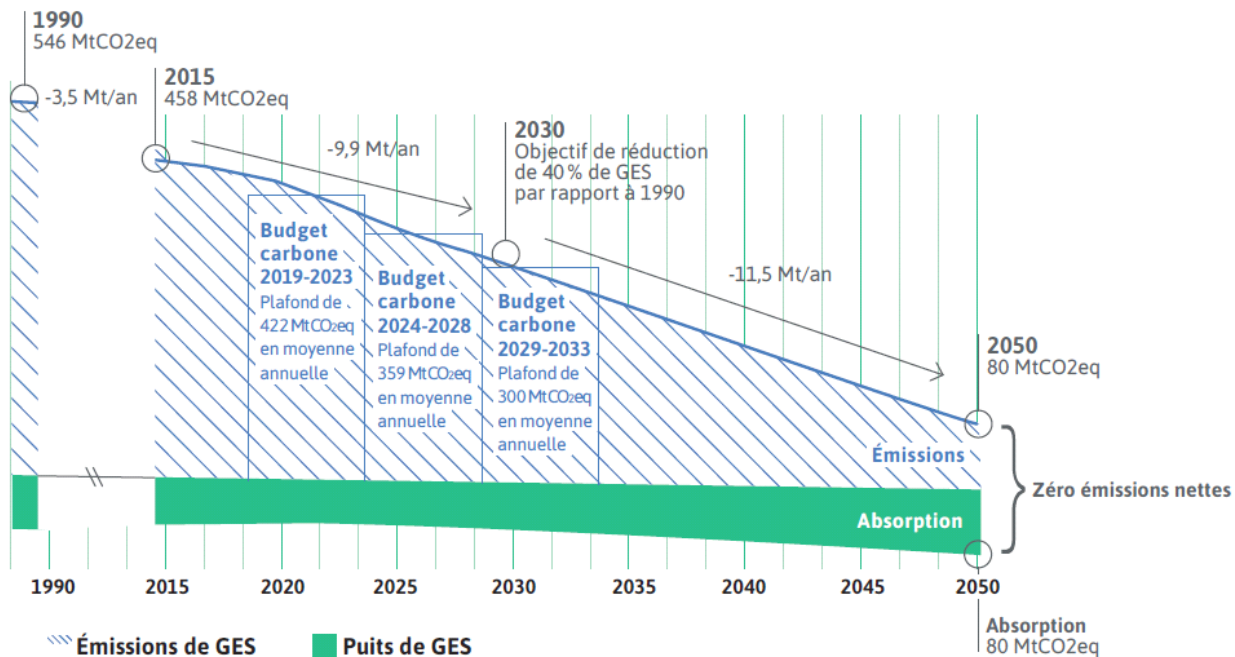


**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

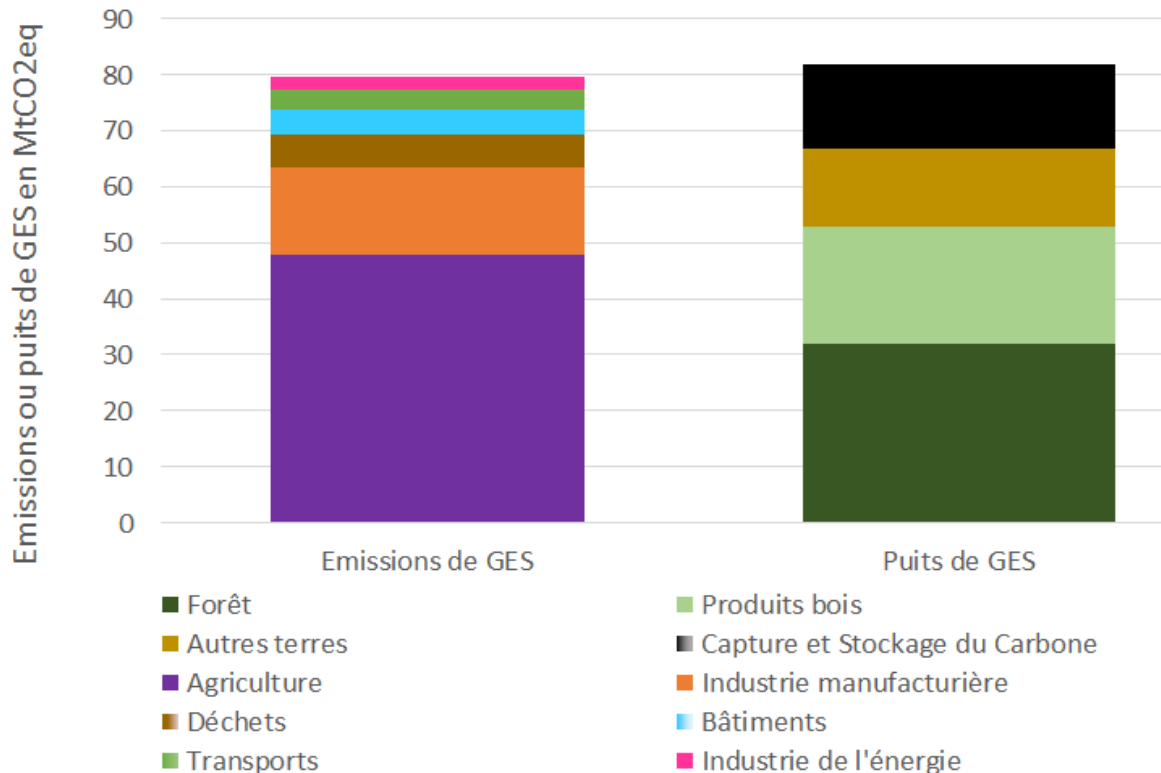
SNBC et stockage temporaire du carbone

La SNBC



Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO₂eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)

La SNBC



- Le puits de carbone ne fait que compenser les émissions résiduelles incompressibles, principalement non énergétiques.
- L'usage du CSC reste raisonnable et réaliste
- Le puits forestier reste stable
- Le puits lié aux autres terres et celui lié aux produits bois deviennent essentiels

La SNBC : enseignements importants pour 2050

- Une trajectoire réaliste mais très ambitieuse.
- Quasi aucune émission énergétique en 2050.
- Une division par deux de la consommation d'énergie finale. Pour le bâtiment, un parc équivalent en moyenne à un niveau BBC.
- Une contrainte forte sur les ressources en biomasse, qui conduit à réserver les combustibles aux secteurs les plus difficiles à décarboner.
- Une gestion dynamique de la forêt, permettant de la rendre plus résiliente face aux aléas et de développer massivement les produits bois dans l'économie (x3 par rapport à aujourd'hui en flux annuel).

Le puits des produits bois

- Correspond bien à une ligne des inventaires officiels de GES rapportés à la CCNUCC (aujourd'hui -1Mt CO₂).
- Est basé sur une notion de flux (comme le puits forestier), avec des durées de vies des différents types de matériau.
- Est favorisé par l'utilisation de matériaux à longue durée de vie.
- Est amené à se réduire lorsqu'on arrivera à une situation d'équilibre à très long terme.
- Doit être géré de façon cohérente avec les enjeux de durabilité de la forêt et de préservation de la biodiversité.

Le puits des produits bois

Tableau 153 : Durées de demi-vie des produits bois

Catégorie	Demi-vie	Source
Panneaux	25 ans	Décision (UE) n° 529/2013 du 21/05/2013
Contreplaqués	30 ans	IPCC, 2003
Papier journal et ramette	7 ans	Calcul Carbone 4 prenant en compte le recyclage, d'après IPCC, 2006 et COPACEL
Emballages	3 ans	IPCC, 2003
Ameublement	10 ans	Carbone 4 d'après la durée de vie moyenne (FCBA 2008)
Agencement et menuiseries	15 ans	
Couverture/Charpente	50 ans	
Parquets/lambris	30 ans	

Cf. Citepa, rapports Secten et Ominea

La RE2020

Doit s'inscrire en cohérence avec les orientations et la trajectoire de la SNBC :

- Pour l'efficacité énergétique et la décarbonation de l'énergie consommée.
- Pour l'impact carbone de la construction des bâtiments en cycle de vie, même si le lien quantitatif n'est pas immédiat (périmètre géographique et secteur d'activité).
- Pour la promotion de l'utilisation de produits stockant du carbone biogénique.

La méthode dynamique

- Ne cherche pas à traduire un impact physique totalement exact, même si elle s'appuie sur des paramètres qui ont une réalité scientifique.
- Permet de traduire les orientations de la SNBC et les exigences de loi ELAN à travers un paramètre relativement simple tout en laissant beaucoup de souplesse sur les leviers possibles.
- Permet de mieux valoriser les produits qui sont recyclés ou réutilisés dès aujourd'hui, comparativement aux produits qui sont potentiellement recyclables
- Doit faire l'objet d'une appropriation collective et d'une réflexion sur les seuils et leur évolution.
- Peut être complémentaire avec un indicateur sur le carbone stocké et/ou des labels pour atteindre les objectifs de la SNBC.

Conclusion

- Le développement de l'utilisation de produits bois dans l'économie est une orientation importante pour atteindre les objectifs de la SNBC.
- Le maintien du niveau du puits pour les produits bois (entre autres) à très long terme est certes un enjeu mais sa réduction sera très progressive et des options sont envisageables.
- La RE2020 doit s'inscrire en cohérence avec les orientations de la SNBC, notamment sur les produits bois.
- L'utilisation d'un critère carbone avec la méthode dynamique est une solution équilibrée pour le faire, même si d'autres actions seront nécessaires.
- Les orientations concernant l'efficacité énergétique et la sortie des énergies fossiles sont également incontournables.

Merci !

Joseph.hajjar@developpement-durable.gouv.fr